

RESTITUTION DE STAGE

Formation à la formation de médiateurs

du 17 au 19 octobre 2011,
au lycée français de Zurich

Participant.es :

- Marie-Laure Bournot
- Sylvie Gamichon-Bulla

Formatrices :

- Marie de Tournay
- Rose-Marie Jermann



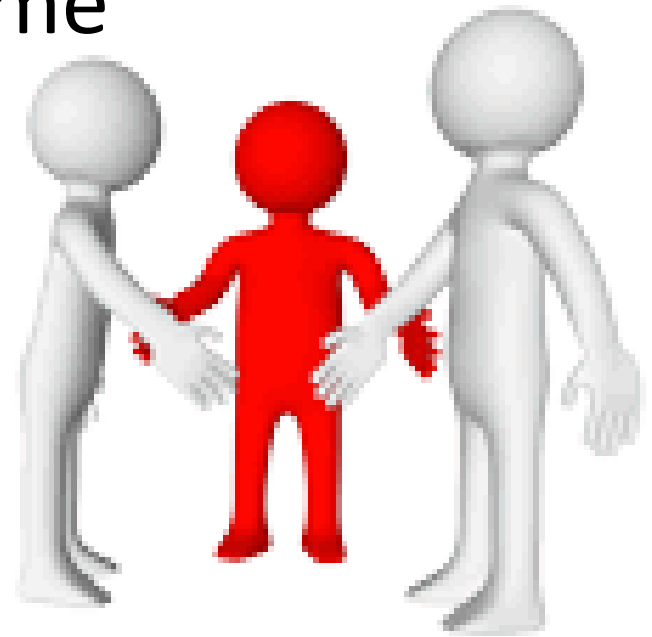
Définition de la médiation

La médiation est un moyen de résoudre **pacifiquement** les problèmes et conflits :

- en écoutant, en communiquant
- en rassurant,
- en motivant,
- en encourageant,
- en respectant la CONFIDENTIALITE.

But de la médiation

Le but de la médiation est d'aider les personnes en conflit ou ayant un problème entre elles, à trouver un accord entre les partis de manière concertée et non violente.



Autres objectifs applicables dans un espace scolaire



- Faire diminuer le stress et l'agressivité à l'école
- Arriver à une sécurité intérieure
- Participer différemment à la vie scolaire
- Gain de temps.



Qui peut être le(la) médiateur (-trice) ?

- Toute personne **volontaire** ayant un rôle éducatif et/ou de surveillance (y compris cantine et garderie/étude, direction, administration, infirmière) et **ELEVES** (= pairs).
- Le(la) « médiateur(-trice)-pair » interviendra en **binôme**.

Avantages d'élève médiateur(-trice) en milieu scolaire

Les enfants

- s'expriment plus librement entre eux qu'avec l'adulte,
- vont plus rapidement à l'essentiel,
- voient clair sur l'enjeu,
- comprennent les « non-dits » plus facilement
- trouvent des solutions qui sont entre leurs mains.



Objectifs du stage

Le stage a consisté à faire comprendre ce qu'est la médiation et son processus pour pouvoir ultérieurement former des médiateurs-élèves (des pairs) qui auront pour rôle d'accompagner leurs camarades en conflit.



La formation des élèves médiateurs

au Lycée Jean Renoir,
école élémentaire

Année scolaire 2011-2012

- a eu lieu du 13 mars au 13 juillet 2012
- Groupe CE2 chaque mardi
- Groupe CM1 chaque jeudi
- de 14h à 15h
- CM1 : 10 élèves
- CE2 : 13 élèves

Les volontaires 2011/12

Groupe du mardi

- BONNINGUE Noémie
- FIEDLER Ronan
- FIRAT Coline
- FUNFROCK Lucie
- HEURDIER Perrine
- LAMBERT Clément
- MORAD Youssef
- PIERRET Natalie
- PORTE Arthur
- TUPINON Alois
- VAN DER WERF Chloé
- WAGNER Jakob
- WEHRMANN Nathan

Groupe du jeudi

- CISSE Farmata
- COMBERG Céline-Chloé
- KADDOUR Ahmed
- KUFFERATH Lucas
- LEWIN Zacharia
- ORTMANN Marina
- OUISSE Selim
- POUSSIN Lola
- REDONDO Lucia
- SCHUSTER Viola

Les médiateurs en herbe

Année scolaire 2011-12



Qualités du (de la) médiateur (-trice)

- Ne juge pas
- Ne prend pas parti
- Calme, pacifique
- Attentif (-ve)
- A du temps
- Empathique
- Respecte le secret

Médiation dans l'espace scolaire

Le processus de médiation demande à avoir à disposition des adultes volontaires et formés (enseignants ou personne intéressée), et des supports pédagogiques sous forme d'exercices concrets et ludiques.

Les étapes de la formation à la médiation

Elle se construit également par étapes :

- Formation 1 : **Connaissance de soi (manière positive) et des autres, estime de soi**
- Formation 2 : **Apprendre à communiquer sans violence**
- Formation 3 : **Mécanisme du conflit et « dégonfler » l'escalade**
- Formation 4 : **Technique de la médiation.**

Suite de la formation pour l'année scolaire 2012-13 ...

- En fonction des réponses, **reprise** de la formation **après les vacances de la Toussaint**
- Sont concernés : les élèves ayant commencé la formation en 2011-12
- 2 groupes (CM1 + CM2)
- **1 séance hebdomadaire** par groupe pendant la **pause méridienne** en salle de repas E47
- La communauté scolaire sera avertie du moment où les médiations par et pour les élèves pourront commencer

Pratique de la médiation par les pairs

- Acteurs d'une médiation :
 - 2 médiateurs pairs
 - 2 aides médiateurs pairs (prendront des notes)
 - 2 élèves en conflit volontaires à la médiation
 - 2 adultes référents (Marie-Laure et Sylvie)
- Dans **une salle à huit clos**
- **Confidentialité** (le compte-rendu est archivé chez les adultes référents)
- Les enfants volontaires qui souhaitent une médiation prennent **rendez-vous** auprès de l'équipe.

Les étapes de la médiation

Une médiation bien menée comporte 5 étapes principales:

Accueil

Etape 1 : Faits, identification du problème

Etape 2 : Sentiments

Etape 3 : Besoins, Demande

Etape 4 : Solutions

Etape 5 : Accord

Conclusion

Archivage du rapport



Accueil

- Accueillir (saluer, proposer de s'asseoir)
- Décrire le processus
- Définir les règles et faire signer par tous les participants :
 - ✓ Je parle de moi
 - ✓ Je respecte l'autre, sans coup ni insulte
 - ✓ J'ai envie de chercher une solution
 - ✓ J'écoute sans interrompre
 - ✓ J'essaie d'être sincère et vrai
 - ✓ Je garde le secret

Etape 1 : Les faits, identification du problème

- Deux versions des faits, puis chacun reformule
- Les médiateurs font la synthèse des deux.

Le problème est identifié.

Etape 2 : Les sentiments

- Explorer le vécu
- Faire exprimer les sentiments
- Reconnaître le vécu de chacun

Les médiateurs ont aidé les médiatisés à exprimer leurs sentiments : ils ont reformulé, résumé, puis mis leurs vécus en parallèle.

Etape 3 : Les besoins, la demande

- Trouver les terrains d'entente et les intérêts communs

Derrière les faits, les sentiments, cette étape permet de mettre à jour les besoins de chacun.

Etape 4 : Les solutions

- Réfléchir aux solutions et à leurs conséquences

Pour résoudre leurs différents, les médiatisés réfléchissent sur des solutions et à leurs conséquences.

Etape 5 : L'accord

- Déterminer la solution
- Etablir un accord

Pendant la séance, les aides ont pris des notes afin de rédiger un rapport qu'un des médiateurs lira. Les deux médiatisés s'étant mis d'accord sur la solution, signent le document s'engageant ainsi à respecter les accords trouvés.

Conclusion

- Clôturer la séance (dire si les choses se sont arrangées, se revoir si rechute, se séparer en paix même si une solution n'est pas trouvée)
- Féliciter les intervenants

Après avoir mis fin à la médiation, tout le monde quitte la salle en paix en se serrant les mains.

Archivage du rapport

Le rapport est remis au médiateur adulte qui encadre la médiation pour être archivé dans un lieu réservé aux médiateurs.

Il sera ressorti en cas de désaccord d'au moins une des deux parties.

Nous restons à votre disposition pour

toutes questions

Marie-Laure et Lybie

